

JUILLET 2025

N°102

# Conneré & vous

VOTRE VILLE,  
VOTRE INFO



Photo : © Catherine Titeaut



**Arnaud MONGELLA**  
Maire de Connerré

**La municipalité de Connerré est engagée depuis le début du mandat dans le soutien au commerce local, soutien confirmé par la signature d'une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) qui vise à dynamiser le centre-ville.**

**A** ce titre les élus ont soutenu les demandes des commerçants telles que la création de zones bleues pour faciliter le stationnement ou plus récemment la demande d'ouverture d'une terrasse estivale rue de Paris. Un linéaire commercial a été créé dans le centre-ville qui empêche la mutation des locaux commerciaux en logements et la politique d'embellissement du centre et de concentration des services en son sein vise à attirer la clientèle. Dans cette stratégie, le marché n'est pas oublié. Sa réorganisation a permis de le concentrer sur la place de la République pour le densifier et offrir du stationnement à proximité. En effet, 15 places sont désormais disponibles au pied du marché sur la place Lhuissier et avec la réouverture du quai des sports, totalement consacré au stationnement, une trentaine de places supplémentaires seront disponibles sur le secteur occupé auparavant par les commerçants. L'accès au marché sera donc facilité.

Le soutien au commerce local dépend de notre comportement collectif. Nous pouvons tous agir pour soutenir nos commerçants.

Après les 10 ans de la Passerelle et la 5<sup>e</sup> édition de "Connerré fait son sport", les festivités vont se poursuivre cet été avec le feu d'artifice de la fête nationale, accompagné du repas champêtre de l'UDEC, le 12 juillet, et les Troubles Ville, le 30 août, organisé par la MJC Festival. Bel été à toutes et tous ! Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces manifestations.

## NUMÉROS D'URGENCE

### NUMEROS D'URGENCE "MATERIELLE"

- 09 69 32 35 29 :** urgence fuite d'eau et assainissement. Contacter Véolia (24h/24 et 7 jours sur 7)
- 0800 47 33 33 :** urgence Sécurité Gaz
- 09 72 67 50 72 :** urgence électricité (Enedis)

### NUMEROS D'URGENCE POUR LES PERSONNES

- 3977 :** numéro national dédié à lutter contre les maltraitances envers les personnes âgées et les majeurs en situation de handicap (7 jours/7 de 9h à 19h)
- 119 :** allo enfance en danger. Numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
- 01 84 72 94 72 :** numéro national d'entraide, d'écoute et d'information pour les aidants. Afin de rompre l'isolement et prévenir l'épuisement des aidants, des groupes d'échange par téléphone entre aidants sont également proposés. Les appels sont anonymes. Ligne ouverte tous les jours de la semaine de 8h à 22h.
- 02 41 63 51 59 :** aide alimentaire itinérante en milieu rural
- 0800 06 66 66 :** pour obtenir des informations sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs. Ouvert de 9h à 19h
- 0800 52 62 72 :** Sarthe autonomie pour les personnes âgées et handicapées. A pour mission de les accueillir, les informer et les soutenir dans les démarches de la vie quotidienne.

# ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE)

**LE 5 JUILLET 2023, LA COMMUNE DE CONNERRÉ SIGNAIT AVEC SES PARTENAIRES, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, DÉPARTEMENT, RÉGION ET ETAT, SON ORT (OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE). OÙ EN EST-ON ?**

## FAVORISER L'ACCÈS À LA GARE

La nouvelle signalétique à la gare est installée. La SNCF doit encore apposer un plan. Le montage administratif et technique du trajet cyclable pour relier la gare et le centre-ville sera lancé en fin d'année. L'accès PMR de la gare de Connerré-Beillé fait l'objet de discussions avec nos partenaires car nos communes n'ont pas la capacité de porter un tel projet.

## PLAN VÉLO

La phase de recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage sera lancée en fin d'année pour pouvoir réaliser la phase 1 du plan vélo en 2026.

## INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES SUR L'ESPACE PUBLIC

Des fourreaux ont été prévus pour 5 bornes au quai des sports. Ce pré-équipement est désormais obligatoire. Il nous faudra trouver un prestataire pour l'installation et la gestion des bornes.

## AMÉNAGEMENT D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Le square Albert Lhuissier a été réalisé et le jardin du quai de sport sera ouvert à l'été.

## VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Une haie a été plantée impasse du Gué aux ânes, des arbres au parc du collège dans le cadre de l'appel à projet régional "une naissance, un arbre", de nouvelles plantations ont été réalisées. Nous lançons en 2025 un "atlas de la biodiversité" sur quelques sites afin d'ajuster au mieux nos actions.

## CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Livraison prévue au cours de l'été.

## DÉPLOIEMENT DE L'ÉCLAIRAGE LED

L'ensemble des bâtiments communaux est passé au LED. Le déploiement du LED pour l'éclairage public sera phasé et fait l'objet d'un travail dans le Cadre de l'espace Conseil Energie Climat du Pays du Mans.

## INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

La réalisation des forages tests s'avère plus compliquée que prévue à cause des réseaux présents sur site. L'analyse doit être approfondie pour adapter la stratégie ou partir sur d'autres solutions.

## DÉMOLITION DE LA FRICHE DES VIEUX PONTS

Les travaux ont été plus longs et plus coûteux que prévus suite à la découverte d'une fosse enterrée contenant des boues polluées. Les travaux restants seront réalisés cette année. Nous travaillons à la recherche d'un constructeur pour des logements.

## DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOIN

La commune continue sa politique en faveur de la santé bien que ce ne soit pas une compétence communale. La modernisation de l'outil dentaire permettra la pratique de l'implantologie à partir de 2025.

## PARCOURS CANOË

La création d'un itinéraire Connerré - Montfort-le-Gesnois est un beau succès.

## RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Une réparation de la toiture a été effectuée, ce qui a permis de stopper les fuites.

## AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE CAMPING CAR

L'aire accueille régulièrement des camping-cars qui font une halte à Connerré et des achats chez nos commerçants.

## ACCUEIL D'UNE PLATEFORME MICRO-FOLIE

L'équipe de la Passerelle exploite de plus en plus l'outil en proposant de la médiation autour des différentes formes d'art : peinture, théâtre, danse...

**Ce bilan retrace les actions conduites dans le cadre de l'ORT mais bien d'autres actions ont été conduites notamment en terme de circulation avec l'apaisement de la circulation dans de nombreuses voies (route des Landes, rue de la gare,...) et des travaux de voiries pour près d'un million d'euros.**

# 2025, UN BUDGET QUI ACTE LA TRANSFO

## FONCTIONNEMENT

L'exercice budgétaire 2024 présente un excédent de 546 648 €. Ce résultat s'explique tout d'abord par le maintien du niveau des dépenses de fonctionnement stabilisées depuis deux ans à un peu plus de 900 000 euros et ce malgré l'inflation. C'est le résultat du travail ambitieux conduit avec les services pour maintenir les dépenses tout en répondant aux besoins de la commune. Le chapitre du personnel a lui connu une hausse liée principalement au fonctionnement du Centre municipal de Santé avec les recrutements réalisés (dentiste et vacataires pour remplacer les congés maternité). Les recettes du CMS ont aussi été meilleures avec un effectif de praticiens quasiment au complet sur l'année. A cela s'ajoutent des recettes fiscales en augmentation principalement liées à la hausse des bases. Ces bons résultats ont permis d'augmenter la capacité d'autofinancement de la commune et de réduire la durée de désendettement à 6 ans et 6 mois malgré les investissements importants réalisés depuis le début du mandat (4 ans et 6 mois en 2020).

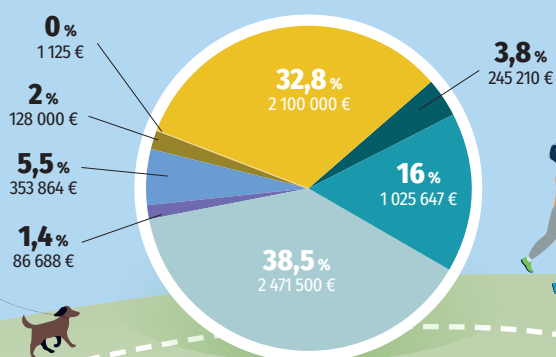
Les objectifs pour 2025 sont de maintenir ces bons ratios en contenant les dépenses de fonctionnement et de personnel. L'exercice sera compliqué au regard de la

conjoncture. Pour le chapitre du personnel, la commune doit faire face à la hausse des cotisations de la CNRACL de 3%, à l'augmentation du versement mobilité de 0,4 à 0,75% et à la prise en charge de la prévoyance pour le personnel sur une année entière. Côté fonctionnement l'énergie continue à peser sur les finances de la commune avec une hausse du prix du gaz à partir de juillet et une hausse des coûts de l'électricité en heure creuse. Du côté des recettes, la DGF a légèrement diminué mais est compensée par l'attribution d'une dotation "France ruralités revitalisation" de 11732 € et la commune met désormais à disposition gratuitement ses locaux pour la Communauté de communes dans le cadre de la compétence enfance jeunesse (mesure généralisée à tout le territoire).

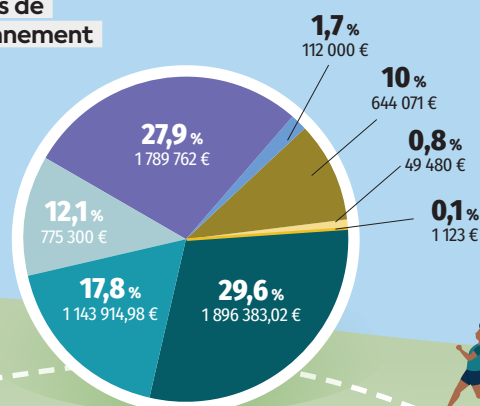
## FISCALITÉ

La hausse automatique des bases de la taxe foncière a été moins importante cette année du fait de la baisse de l'inflation. Elle est de 1,7%. Le conseil municipal a voté une hausse globale de 2%. La taxe foncière est devenue le seul levier fiscal des communes depuis la suppression de la taxe d'habitation, donc la seule variable sur laquelle elles peuvent agir. En dehors de la hausse mécanique des bases nous avons souhaité tout au long du mandat pratiquer une hausse modérée et régulière plutôt que de devoir faire un rattrapage important à un moment donné.

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement



**Dépenses à caractère général :** maintenance, fluides, locations, entretien courant des bâtiments et de la voirie, manifestations culturelles,...

Dépenses de personnel

Atténuation de produits

**Autres dépenses de gestion courante :** SDIS, budget annexes cantine et résidence Métais, subventions aux associations,...

Remboursement des intérêts de la dette

Dotations aux provisions

Virement à la section d'investissement

Opérations d'ordre de transfert entre sections

Produits de services dont honoraires du CMS et domaine (droits de place, concessions de cimetière)

Impôts et taxes (y compris attribution de compensation de la Communauté de communes)

Fiscalité locale dont taxe foncière

Atténuation de charges de personnel

Dotation et participation de l'État

Autre revenus dont locations des bâtiments

Produits exceptionnels

Résultat reporté 2024

# FORMATION DE NOTRE COMMUNE

## Détail

### des investissements 2025

|                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                      |                                                                                                                                            |                                                                                                                               |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <b>Entretien des bâtiments</b><br>31 500 €                                                  |  <b>Eclairage public LED</b><br>99 290 €            |  <b>Signalisation</b><br>9 893 €                          |  <b>Voirie</b><br>95 239 €                   |  <b>Cimetière (columbarium)</b><br>9 217 €                                            |  <b>Sports et Loisirs (piste de Roller)</b><br>63 718 €                               |
|  <b>Achats de matériel</b><br>(La Passerelle, Restaurant scolaire, mobilier,...)<br>25 300 € |  <b>Fin du chantier des Vieux Ponts</b><br>61 845 € |  <b>Requalification du quai des sports</b><br>2 025 000 € |  <b>Mobilité (AMO plan vélo)</b><br>30 000 € |  <b>Achats d'équipements &amp; matériels pour les ateliers municipaux</b><br>26 857 € |  <b>Centre Municipal de santé</b><br>(Modernisation de l'outil dentaire)<br>115 000 € |



### Transition énergétique

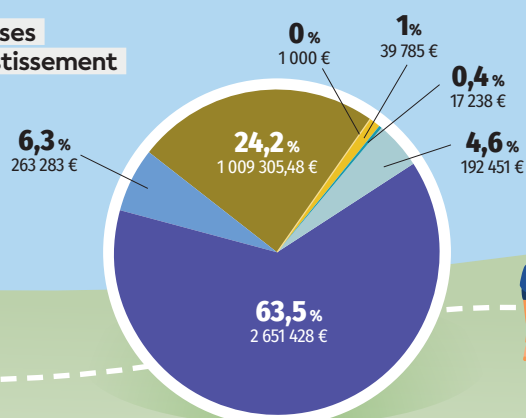
(étude réseau de chaleur, atlas de la biodiversité, étude énergétique des bâtiments) 58 569 €

## INVESTISSEMENTS

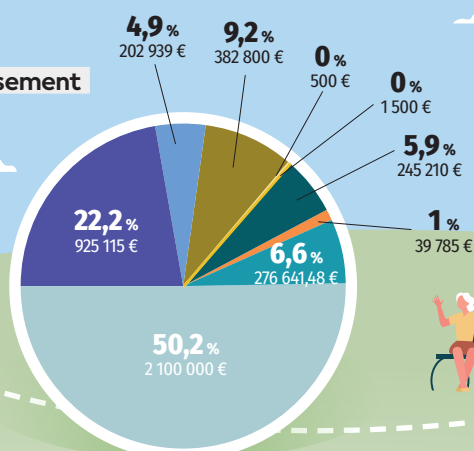
2024 a été une année où les investissements se sont poursuivis. Bien évidemment le quai des sports en a représenté une part importante mais des investissements ont été réalisés ailleurs. Pour 2025, la priorité est le financement de la restructuration du quai des sports pour presque 2 000 000 € pour lequel il reste à percevoir environ 1,1 millions d'€ de subvention. Nous lancerons en septembre l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le plan vélo. Le reste des investissements sera consacré à la finalisation de pro-

jets comme la modernisation de l'outil dentaire au CMS, la piste de roller et la poursuite du passage de l'éclairage public en LED. Nous avons aussi choisi de faire des réparations sur la voirie qui a souffert de l'année pluvieuse et du gel. Pourquoi des réparations seulement ? De nombreuses routes seront concernées par des travaux dans les années futures (mise en séparatif, restructuration de chaussées, Plan vélo...) qui rendent inutiles des remises en état d'envergure. Nous avons choisi de poursuivre l'équipement du service technique qui récupère un certain nombre de tâches en régie.

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



- Participation aux travaux de la résidence Amicie
- Restes à réaliser 2024
- Investissement 2025
- Remboursement de la dette

- Solde d'exécution de la section d'investissement
- Dépôts et cautions reçus
- Opérations patrimoniales

- Excédent 2024
- Excédent de fonctionnement (autofinancement)
- Subventions 2024
- Subventions d'investissement (Etat, Région, Département)

- FCTVA et taxe d'aménagement
- Dépôts et cautionnements
- Cession de biens communaux
- Opération de transferts entre section
- Avances sur commandes

## OMBRIÈRES SUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE MUNICIPAL

**A**fin de contribuer à la décarbonation de la production d'énergie électrique, la municipalité avait lancé un appel à manifestation d'intérêt pour installer des ombrières sur différents sites. La proposition de Le Mans Sun (émanation de Cénovia et See You Sun) a été retenue pour couvrir les terrains de pétanque municipaux utilisés principalement par la MJC Pétanque. Le montage financier de ce projet est basé sur le 1/3 investissement. La municipalité met à disposition le site durant 30 ans contre une redevance et Le Mans Sun prend en charge tous

les coûts de construction, d'exploitation et de maintenance de cette centrale en percevant les bénéfices de production.

L'objectif de cette installation n'est pas financier mais plutôt de développer les sources d'énergie vertes en offrant un abri en toutes saisons aux boulistes.

Le terrain pourra accueillir 364 panneaux pour une surface totale de 718 m<sup>2</sup> et une puissance installée de 164 kWc permettant de subvenir à la consommation annuelle moyenne de 80 habitants.



Au cours de l'exploitation, une possibilité d'autoconsommation collective sera proposée dans un rayon de 2 km.

**À la fin de la période d'exploitation trois possibilités existeront :**

- Récupération de l'ensemble de l'équipement par la commune sans indemnité, pour en assurer ou faire assurer son exploitation
- Remise en état de l'emplacement par l'entreprise
- Prorogation de la convention.



## NOUVELLE SALLE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Les différents aménagements de la nouvelle salle d'activités ont été effectués (sols sportifs, mur d'escalade, tatamis, agrès extérieurs, jeux pour enfants...).

Le parking est de nouveau en service depuis le début du mois de juillet et la livraison de la salle permettant la pratique de l'escalade, du judo, du yoga, de la gymnastique douce, de la musculation et du billard est prévue pour la fin juillet avec une mise à disposition pour les sportifs à la rentrée prochaine.

### POINT SUR LES TRAVAUX

## Travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées et pluviales

La première phase des travaux d'amélioration de notre réseau est en train de s'achever.

Cette phase consistait à séparer les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées et se termine fin juin.

La deuxième phase consiste à construire un bassin supplémentaire dans la station pour recevoir les eaux usées. Ces travaux ont commencé il y a quelques mois et sont prévus pour durer jusqu'à la fin novembre 2025.

## Quel avenir pour la rue de la Gare ?

La rue de la Gare est une voie appartenant au Département. Il est prévu qu'elle soit remplacée dans sa fonction par le barreau autoroutier et devienne une voie communale.

Le cheminement privilégié pour se rendre vers le secteur de Bonnétable (ou depuis ce secteur vers le centre ville de Connerré ou la région de Bouloire) passera par le barreau. La rue de la Gare ne servira plus de voie de transit et sera interdite aux poids lourds. À terme cette rue sera donc complètement reconfigurée après concertation avec les riverains. Il serait souhaitable que les réseaux électriques soient enterrés avant la réfection définitive de la voie. Ces travaux nécessitent un accord avec le Département qui réalise l'enfouissement avec une participation financière de la commune. En attendant le résultat de ces concertations la rue bénéficiera d'une réfection provisoire plus légère.

29 avril



## Rencontres danses

**Nous sommes allés danser à la Passerelle. C'était les rencontres danse. Nous avons regardé les autres classes et les autres classes ont regardé notre danse.**

Il y avait beaucoup de danses qui parlaient des émotions. Il y avait des couleurs pour chaque émotion : du bleu pour la tristesse, du rouge pour la colère, du noir pour la peur, du jaune pour la joie, du vert pour la sérénité et du rose... pour l'amour !

Notre danse racontait l'eau. Les vagues, les bateaux qui tanguent et aussi l'orage, la pluie, la tempête... ensuite, nous dansions la découverte d'une nouvelle terre, comme les explorateurs. Nous avons adoré danser devant tous les spectateurs... même si nous étions timides !

*Les élèves de la classe de Lise.*

## La fête de la nature

Elle a eu lieu au plan d'eau de Connerré. De nombreux élèves des écoles primaires de la commune ont participé à des ateliers qui leur ont apporté des connaissances sur la faune, la flore, l'eau...

Ces ateliers étaient encadrés par des membres de la fédération des chasseurs, la fédération de la pêche, du Syndicat du bassin versant de l'Huisne Sarthe, de l'EPTB Sarthe et de la MFR Les Forges



22 mai



24 mai



## Journée solidaire

Une matinée conviviale où chacune et chacun s'est mobilisé pour œuvrer au bénéfice de tous.

Elle était organisée autour de 4 ateliers :

- peinture du kiosque de la résidence Métails
- constructions de nichoirs
- ramassage dans le centre ville
- Remise en état des jardins partagés

Merci pour ce bel élan de civisme.

## Connerré fait son sport

La 5<sup>e</sup> édition de "Connerré fait son sport" a eu lieu le dimanche 22 juin sur la base de loisir (terrain de camping).

Des randonnées gratuites de 5 à 13 km au départ des courts de tennis ont été proposées le dimanche matin ainsi qu'un circuit de géocaching qui reste utilisable de façon pérenne.

L'après-midi, une douzaine d'associations sportives locales ont proposé différents défis sportifs ouverts à tous. Chacun a pu tester ses capacités sportives dans de nombreuses disciplines avec notamment cette année un mur d'escalade.

En fil rouge, 5 courses pédestres loisir ont été proposées avec des distances permettant au plus grand nombre de participer avec notamment un relais biathlon laser ouvert à tous et un autre réservé pour un challenge associatif remporté par des jeunes handballeuses.



22 juin



20 ET 21 JUIN

## Les 10 ans de la Passerelle

Il y a 10 ans déjà, la commune se dotait d'une salle "multifonctions" : médiathèque, ludothèque, salle de spectacles et musée numérique.

Il fallait bien une soirée spéciale pour fêter cet événement. **Les groupes Ama, Pas Le Vendredi et Alkabaya** ont ravi les spectateurs jusqu'à la tombée de la nuit dans le théâtre de verdure. Le lendemain, la Société musicale de Connerré a rythmé le vernissage d'une exposition photos mettant en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel de la commune (dans le hall de la médiathèque).

### AGENDA / La Passerelle

**29 AOÛT**

Inauguration de la nouvelle salle d'activités

**30 AOÛT**

Festival "Les Troubles ville"

**5 SEPTEMBRE**

Ouverture de la saison culturelle  
"La Team" par la Cie les objets volants

**6 SEPTEMBRE**

Forum des associations

**3 OCTOBRE**

Micro festival "Les Dancelles" par  
la Cie Nawel Oulad

**10 OCTOBRE**

Concert Saint Germain des Prés, le Jazz  
et la Chanson



**Journal Trimestriel d'Information  
N°102 - Juillet 2025**

Publication de la Mairie de Connerré.  
Réalisation Commission Communication.  
Maquette Carole Derré